Table des matières

Maternité (avec ou sans pathologies) ----------2

Maternité (avec ou sans pathologies)

Au régime agricole en 2024

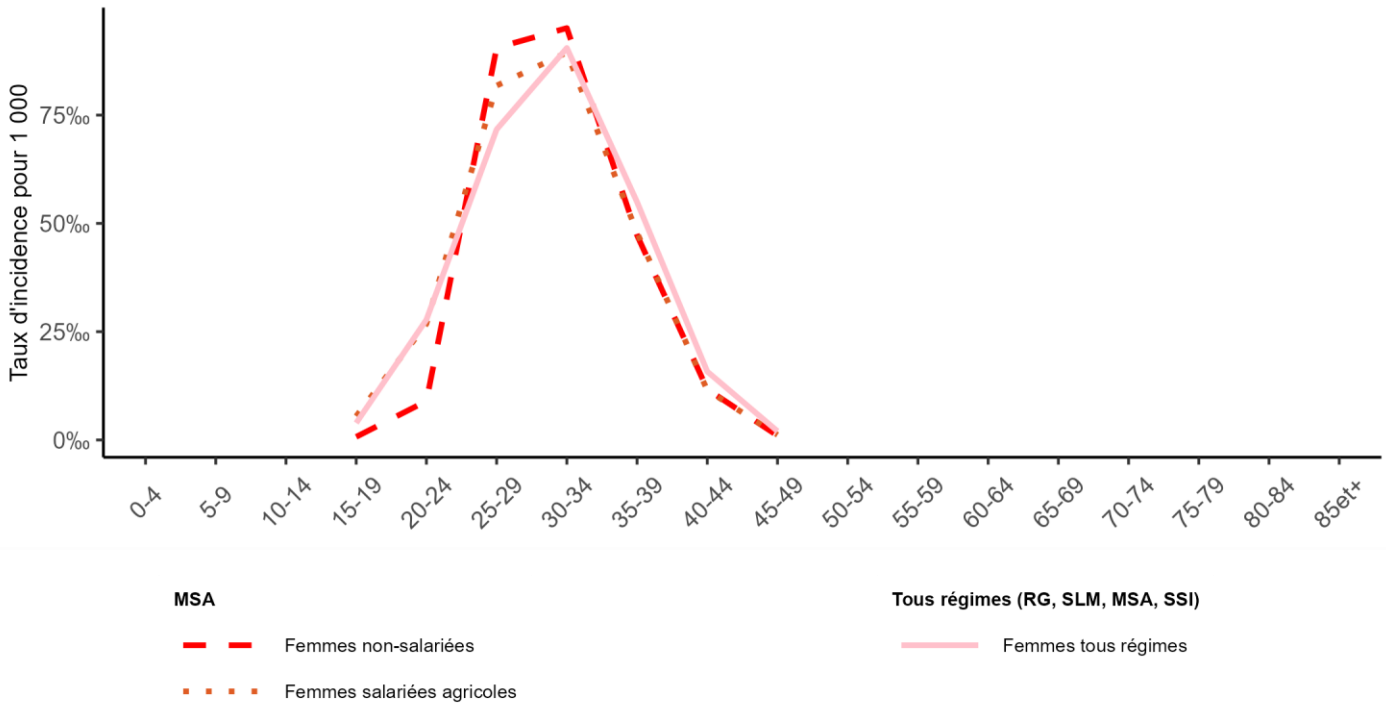
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 25 441
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,58 %
- Taux de prévalence : 61,7 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 13 906

- Âge moyen : 31,5 ans – Âge médian : 32 ans
- Répartition hommes / femmes : 0,0 % / 100,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 88,3 % / 11,7 %

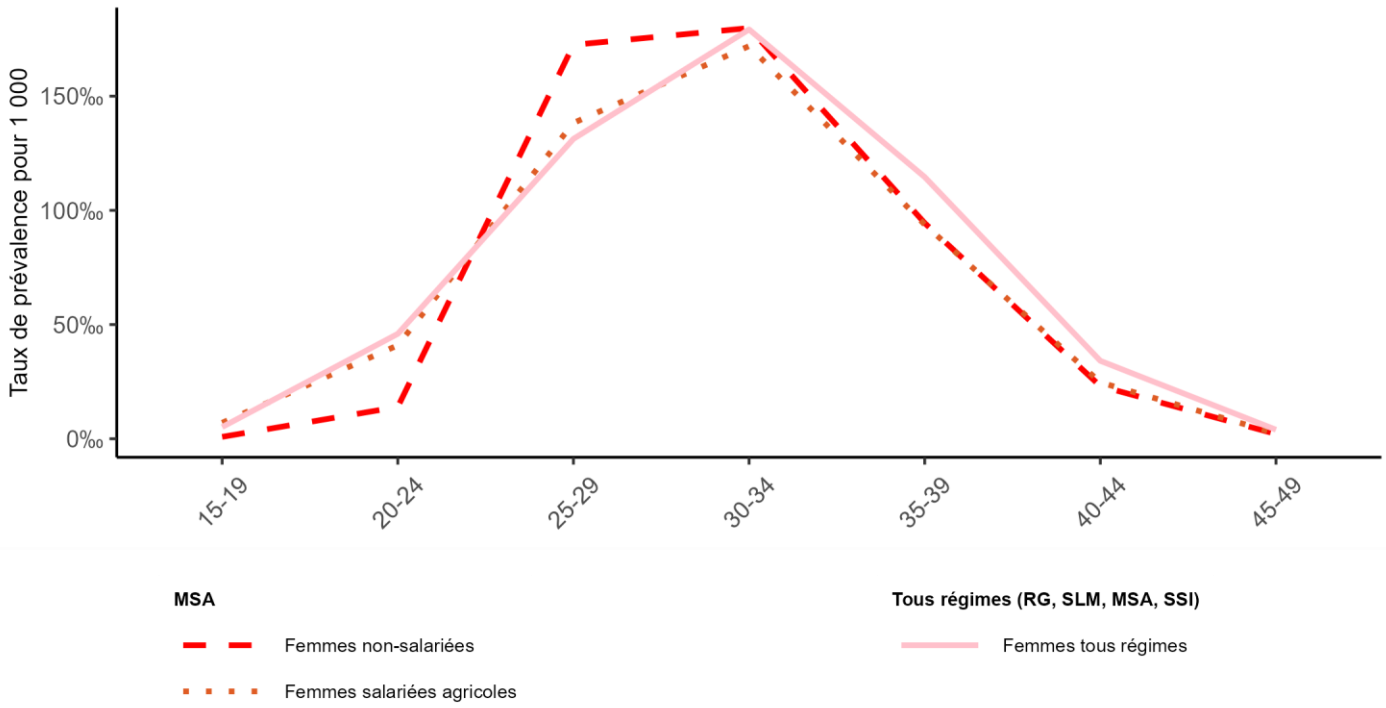
- Coût : 241 113 087 €, soit 2,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



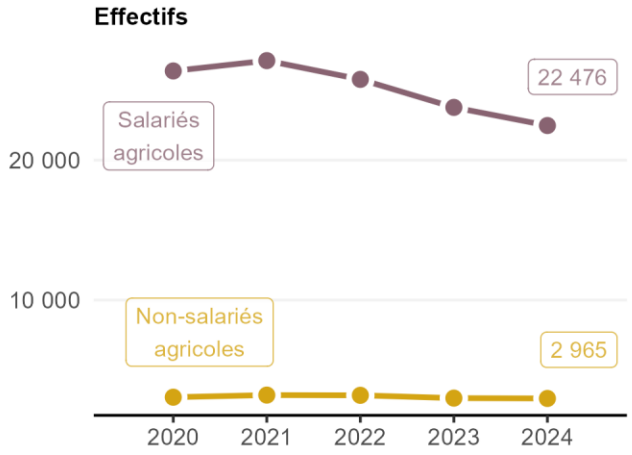
Source SNDS : Exploitation MSA

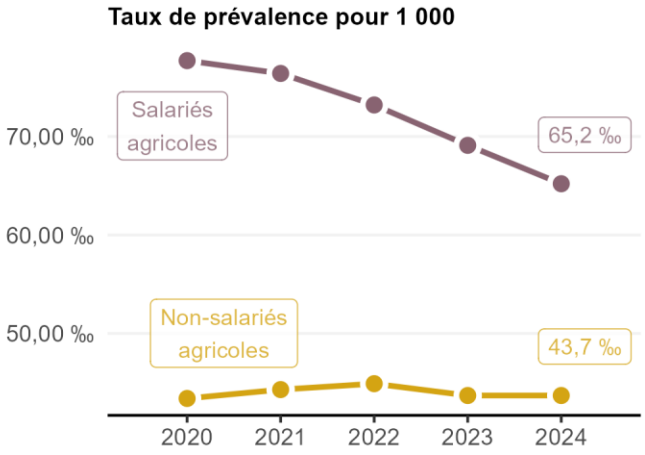
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	2 965	84,3	***
	Salariées	22 476	93,3	***
	Total	**25 441**	**92,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



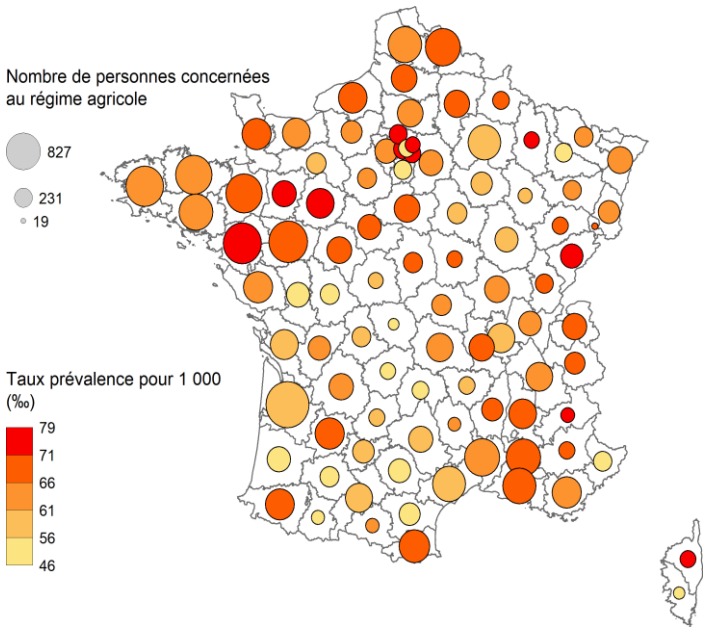


Source SNDS : Exploitation MSA

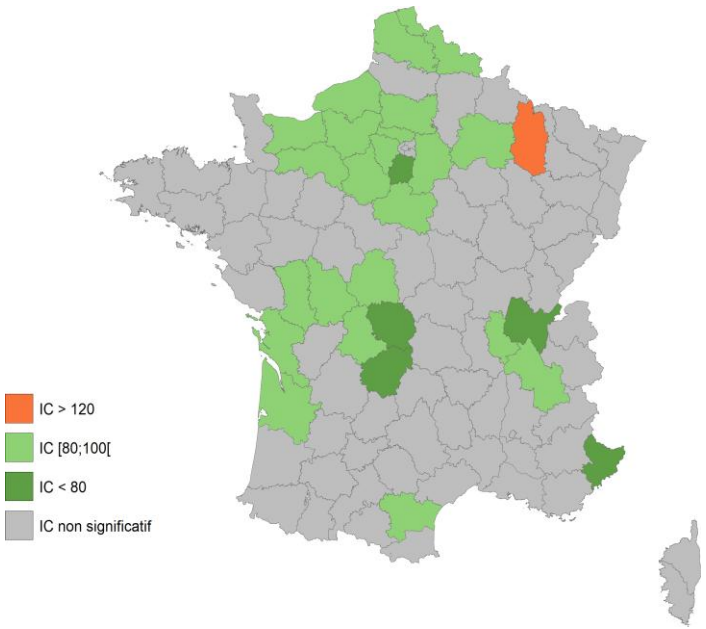
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maternité (avec ou sans pathologies) (MAT_CAT_INC) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.